

FORMATION SUR LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX - DIRECTEURS - INTER

CODE P 209

Personne chargée de la formation dans l'entreprise :

Les moyens d'encadrement sont assurés par le responsable pédagogique du secteur et par le formateur

Nom du formateur : à définir

<p>Programme</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Risques Psycho Sociaux : De quoi parle-t-on ? <ul style="list-style-type: none"> ○ Le stress, violences internes ou externes, harcèlement ○ Risques et troubles psycho sociaux • Les enjeux et responsabilités <ul style="list-style-type: none"> ○ Humains (absentéisme, mal-être ...) ○ Economiques (productivité, conséquences financières ...) ○ Juridiques (code du travail, jurisprudence, responsabilité pénale) • Indicateurs et signaux faibles <ul style="list-style-type: none"> ○ Indicateurs en santé et sécurité au travail (AT/MP, TF/TG, reconnaissance de burn-out ...) ○ Indicateurs organisationnels (absentéisme, turn-over, difficultés de recrutement ...) ○ Les alertes et observations reçues (Inspection du Travail, CARSAT, CHSCT/CSE) • Gestion des RPS : qui fait quoi ? 		
<p>Objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les RPS comme un risque professionnel et leurs impacts sur la santé • Identifier les indicateurs de suivi et les signaux faibles • Maîtriser les enjeux et responsabilités • Comprendre le rôle et impliquer les acteurs de l'entreprise 		
<p>Prérequis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Savoir lire et écrire la langue française 		
<p>Modalités d'évaluation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de cas 	<p>Sanction de la formation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de fin de formation
<p>Lieu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dans nos salles 	<p>Durée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1 jour soit 7h00
<p>Horaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • A définir 	<p>Coûts</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 590 euros nets de TVA par participant. Tous frais inclus (déjeuner compris).
<p>Date(s)</p>		<p>Nbre de participants</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 12 personnes maximum
<p>Moyens techniques et pédagogiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc) • Ordinateur et vidéoprojecteur • Un tableau 		

V2/01/2019